



## DÉCLARATION DU SNETAA FO À LA CAPN DES PLP DU 12 MARS 2013

Le SNETAA FO a alerté le ministère lors de sa déclaration du 5 mars quant au climat délétère dans lequel travaillent les personnels des lycées professionnels, SEP, SEGPA et EREA. Ses élus ont également dénoncé le projet de «refondation de l'école», qui, s'il est traduit plus ou moins tel qu'il est prévu dans la loi par les parlementaires, sera destructeur pour l'enseignement professionnel public et laïque, et donc pour la jeunesse de notre pays. La MAP (Modernisation de l'Action Publique) a remplacé la RGPP, mais poursuit la même politique et provoque les mêmes dégâts dans la fonction publique ! L'état a rompu les engagements qu'il avait signés sur la rénovation de la voie professionnelle du CAP au BTS en Lycées professionnels.

Aujourd'hui, les moyens attribués à l'enseignement professionnel sont très largement insuffisants! Cela se traduit par :

- Un nombre croissant d'heures supplémentaires imposées aux établissements allant jusqu'à 12% de la DGH ;
- Des fermetures de structures de plus en plus nombreuses, y compris des structures pleines, attractives et porteuses d'emploi, pour compenser les ouvertures de poursuites de cycles. Cela est particulièrement inadmissible dans la filière sanitaire et sociale !
- Des DGH en baisse puisque calculées à partir d'effectifs prévisionnels toujours estimés a priori à la baisse par les rectorats ; alors que la DEGESCO prévoit 6000 élèves en plus à la rentrée ! A noter que ces DGH ne sont pas toujours calculées dans le respect des textes officiels ;
- Des regroupements de classes « horizontaux » et « verticaux », au mépris des contraintes pédagogiques ;
- Des capacités d'accueil revues à la baisse ;
- La multiplication de postes à complément de service, y compris maintenant chez les chefs de travaux.

Tous ces éléments concourent aux suppressions de postes, comme cela a été le cas depuis plus de 5 ans, particulièrement en enseignement professionnel ! Le SNETAA-FO ne se laisse pas abuser par tous les effets d'annonce de créations de postes faites par Monsieur le ministre de l'EN. En effet, nous avons bien compris que cela n'allait absolument pas concerner l'enseignement professionnel, puisque dans chaque académie, les politiques d'orientation mises en place ont pour objectif de continuer à orienter massivement en seconde GT au détriment de la voie Pro.

Pourtant, l'enseignement professionnel participe activement à l'accès d'une classe d'âge au bac, avec la généralisation du bac pro. Il n'en reste pas moins qu'il y a, selon nous, une inadéquation entre orientation et places disponibles dans les formations professionnelles (en particulier celles porteuses d'emploi). Il est avéré qu'une orientation par défaut est source de décrochage ! Il est nécessaire que l'Etat assume ses responsabilités en respectant les choix des jeunes et des familles entre voie professionnelle et voie générale et technologique. Les flux d'orientation en seconde professionnelle ne doivent plus être les enjeux de pourcentages alignés sur des valeurs nationales à atteindre.

De plus, la lutte contre le décrochage scolaire, annoncée comme une priorité nationale, devait normalement être accompagnée de moyens spécifiques alloués à l'enseignement professionnel.

Pour le SNETAA-FO, cela paraît bien sûr être une ambition légitime, mais il est nécessaire d'analyser tout d'abord les vraies causes de ces décrochages et de les chiffrer, de la façon la plus objective possible, par tranche d'âge et par niveau de formation et selon les académies.

Nous notons qu'aujourd'hui, ces moyens n'ont pas été donnés ! Le seront-ils à la rentrée encore eu heures supplémentaires et sur quelles bases ?

Nous rappelons également que l'enseignement professionnel en formation initiale ne peut pas être stigmatiser comme le plus grand pourvoyeur de décrochage scolaire ! Par contre, l'apprentissage, qui publie rarement ses chiffres, montre un taux très important d'abandons dès le premier trimestre de formation ! Il est temps de se poser les vraies questions et que les projets gouvernementaux prennent en compte la réalité du terrain avant de promouvoir une voie de formation au détriment d'une autre.

Le renforcement de l'apprentissage en LP est une aberration au vu de la situation économique de notre pays. Pour le SNETAA-FO, l'argument budgétaire utilisé par les décideurs pour justifier la mutualisation des moyens d'enseignement et des locaux, est fallacieux ! Le développement de la mixité des parcours et/ou des publics, confirmé par les projets de lois discutés en ce moment que nous dénonçons, en est une conséquence. Le SNETAA-FO dénonce cette politique électoraliste et d'économies à court terme, qui se révéleront désastreuses à moyen terme.

Les LP et les PLP ont-ils un avenir ? C'est la question que se posent aujourd'hui nombre de candidats à mutation, quand ils sont bloqués dans une académie sans espoir d'une amélioration prochaine... Avec pour certains d'entre eux des mesures de cartes scolaires à répétition !

Les changements successifs de politiques ont des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des personnels des LP et sur les évolutions de leur carrière. De nombreux PLP se voient incités à une reconversion ! A l'instar de ce qui se passe aujourd'hui pour les collègues ST2I, il y a fort à parier que le respect des disciplines de recrutement ne soit plus la règle pour muter et donc à plus forte raison pour enseigner ! Le SNETAA-FO est totalement opposé à ces pratiques, aux champs professionnels élargis et aux changements disciplinaires non choisis. Le SNETAA FO dénonce la trop grande utilisation du dispositif « adaptation » dans les académies permettant tout et n'importe quoi (en plus, en l'absence d'accompagnement pédagogique, les collègues se retrouvent souvent seuls à monter leur projet de formation) !

Le MEN a, cette année encore, décidé de communiquer le projet aux candidats en utilisant la cellule «info mobilité». Le SNETAA FO dénonce avec force cette pratique qui génère une panique et un stress inutiles pour les candidats. Pour les élus, cela représente un temps d'échange avec les candidats qui les phagocytent au détriment du temps à passer sur le projet de mouvement !

Pour 2013, les élus du SNETAA FO constatent hélas que le mouvement inter académique est encore plus bloqué que l'an dernier, avec des soldes d'entrée dans les académies de plus en plus réduits, avec des barres d'entrée très élevées. C'est en partie la conséquence des choix du ministère d'augmenter certaines bonifications, sans pour autant permettre aux personnes concernées d'accéder aux académies demandées faute de capacités d'accueil.

A cela s'ajoutent des facteurs aggravant que nous dénonçons :

- Le blocage de postes « berceaux » de 15h pour les stagiaires auxquels s'ajoutent cette année les 6 h destinées aux admissibles du concours 2.
- La globalisation de la gestion des personnels du second degré : les PLP subissent les conséquences du surnombre de certifiés (ex : La Corse où il est impossible de rentrer) ;
- Des moyens réservés pour l'accueil des contractuels CDI ;
- Des disciplines où il n'y a pas de mouvement malgré l'existence de postes nombreux et même créés pour la rentrée ;

Cela renforce nos inquiétudes quant à la gestion des futurs reçus examens professionnels ! Le ministère a-t-il tranché cette question ?

Le SNETAA-FO demande également que tous les postes «libres» soient mis au mouvement !

Les élus SNETAA FO dénoncent également des dysfonctionnements importants constatés suite au GT du mouvement spécifique.

- **Concernant les postes spécifiques :**

Les collègues issus du Hors de France qui ont fait une candidature « papier », ont subi un préjudice important puisque les IG n'ont pas pu retenir leur candidature faute d'avis remontés dans les temps par les rectorats ou vices rectorats. Nous le dénonçons déjà l'an dernier !

- **Concernant celui des chefs de travaux :**

De trop nombreuses évolutions, non expliquées ont été opérées entre le GT et cette CAPN. Le différentiel en postes est conséquent : quelques nouveaux postes disponibles, mais aussi et surtout un nombre de postes bloqués ou supprimés très important ! Doit-on en conclure que les informations remontées par les académies pour février étaient erronées ? Cette absence de transparence est inadmissible. Devons-nous craindre que la mutualisation aille jusqu'à la transformation des postes vers des postes à complément de service pour les chefs de travaux ? Y aura-t-il affichage de cette contrainte supplémentaire ?

Pour les élus du SNETAA FO, c'est le retour aux «petits arrangements entre amis», dans les académies, aux postes non déclarés ou gardés sous le coude pour un candidat potentiel soit non titulaire, soit un «faisant fonction» qui donne satisfaction au seul chef d'établissement ?

- Le SNETAA FO demande que les PLP puissent être affectés sur des postes d'enseignement en DMA, puisqu'en réalité, faute d'autres candidats, certains PLP y enseignent à titre provisoire au niveau académique.
- Le SNETAA FO demande également, comme l'an dernier, que le GT affectations en BTS soit commun aux différents corps. Les affectations en BTS de PLP sont cette année, une fois de plus, réduites à quelques personnes, alors que parfois, des PLP occupent certains de ces postes et n'y sont pas affectés officiellement et ce, sans motif.

Le SNETAA FO demande donc la prise en compte de ces remarques dont certaines sont récurrentes, pour une amélioration du fonctionnement de ce mouvement et donc la satisfaction d'un plus grand nombre de collègues conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Le SNETAA FO remercie les personnels de la DGRHB2-2 qui comme toujours ont montré leur disponibilité et leur excellent accueil.